

SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE
CELLULE CHARGÉE DES MARCHES
COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT

Procès-verbal

N°13-CMI du 16 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux et le seize mai à 12 heures TU, la Commission des Marchés d'Investissement de la SOMELEC s'est réunie sous la présidence de son Président, M. Cheikh Abdellahi BEDDA, Directeur Général, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour :

I	Ouverture des offres relatives à la fourniture du matériel du réseau électrique. (DAO n°03/CMI/2022)
----------	---

La commission a reçu et ouvert en séance publique, en présence des représentants de candidats, 4 offres. Le dépouillement de ces dossiers d'appel d'offres a donné le résultat suivant :

N°	Identification Nom du Soumissionnaire	Documents							Montant de l'offre	Délai de livraison
		Lots concernés	Nbre de copies	Copie électronique	Lettre de soumission	Garantie de soumission	Validité de l'offre	Accord du groupement		
1	Groupement: DES INGENIERIE -GENISERVICES	Lot n°3	4 dont l'originale	1 clé USB	Oui	Oui	90 jours à compter du 16/05/2022	Oui	114 800,00 € HT/HD	8 semaines
		Lot n°4	4 dont l'originale	1 clé USB	Oui	Oui	90 jours à compter du 16/05/2022	Oui	539 484,11 € HT/HD	10 semaines
2	ge LIGHTING	Lot n°3	5 dont l'originale + DAO	1 clé USB	Oui	Oui	90 jours à compter de la date limite...	N/A	142 000,00 USD HT/HD	90 jours
3	TEK TRANSFOMATOR	Lot n°2	5 dont l'originale + DAO	Non	Oui	Oui	90 jours à compter de la date limite...	N/A	277 365,00 dollar Régime de taxes n'est pas précisé	N'est pas précisé
4	Groupement: BAHRA ADVANCED CABLE - EMM sarl	Lot n°1	5 dont l'originale + 1 offre financière pour chaque offre.	Non	Oui	Oui	90 jours à compter de la date limite...	Oui	1 192 522,3125 USD HT/HD un rabais de 2% sous réserve de l'attribution.	90 jours
		Lot n°5		Non	OUI	Oui pour les deux lots	90 jours à compter de la date limite...		472 000,00 USD HT/HD un rabais de 2% sous réserve de l'attribution.	90 jours

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13h00.

<u>Vice-président</u>	<u>Le rapporteur :</u>
Mohamed MAHMOUD	Ahmed El Haiba MOHAMED
<u>Le Président :</u>	